

# Litiges excessifs liés aux honoraires excessifs imposés aux régimes

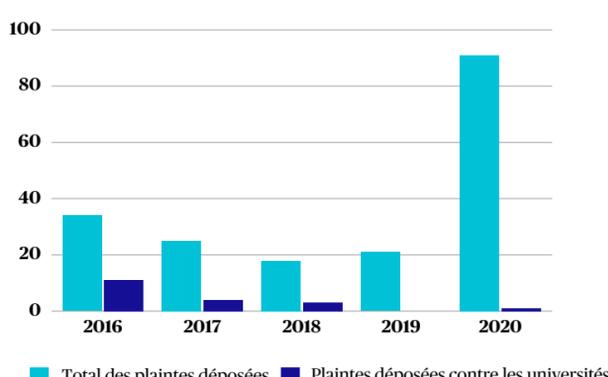
Un aperçu exclusif de l'évolution surprenante des litiges liés aux honoraires excessifs affectant les fiduciaires de régimes de retraite<sup>1</sup>.

En tant que l'un des principaux fournisseurs de protection d'assurance responsabilité fiduciaire, Chubb veille à aider ses clients à comprendre et à atténuer les risques auxquels ils peuvent être confrontés. L'augmentation alarmante du nombre de poursuites intentées pour honoraires excessifs payés par les régimes de retraite constitue un risque éventuel pour tous les types de promoteurs de régimes (par exemple, les sociétés cotées en bourse, les sociétés privées et les organismes à but non lucratif) dans tous les types de secteurs d'activités. De plus, les régimes à cotisations déterminées de plus petite taille sont davantage visés.

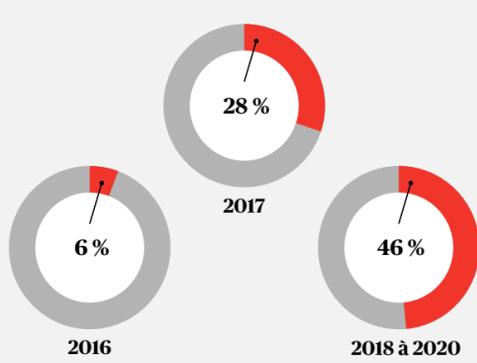
## La fréquence des plaintes enregistrées en 2020 a plus que quadruplé pour l'ensemble des secteurs d'activité.

Bien que des plaintes envers les fiduciaires relatives aux honoraires excessifs aient fait surface pour la première fois en 2006, elles ont été historiquement peu fréquentes, à l'exception d'une brève période en 2016 où une série de plaintes ont été déposées contre quelques universités privées. Cependant, en 2020, la fréquence des plaintes a augmenté de manière fulgurante. Ces nouvelles soumissions de plaintes ne révèlent aucune tendance marquée à l'égard des types de promoteurs de régimes ou de secteurs d'activité susceptibles de faire l'objet d'une plainte.

Nombre de plaintes déposées par année



Cibles par taille de régime



■ Pourcentage de poursuites intentées contre des régimes dont l'actif est inférieur à un milliard de dollars.

## Ce ne sont plus seulement les régimes importants qui font l'objet de poursuites.

Avant 2016, la vaste majorité des régimes dont les fiduciaires faisaient l'objet de poursuites comptaient des actifs ayant nettement dépassé la barre d'un milliard de dollars. Depuis lors, les entreprises dont les régimes sont de taille beaucoup plus modeste ont été davantage ciblées. En fait, au cours d'une seule année, bien plus de la moitié des régimes ciblés comptaient moins d'un milliard de dollars d'actifs.



Au cours des trois dernières années, 46 % des régimes ayant fait l'objet de poursuites comptaient des actifs de moins d'un milliard de dollars. Par contre, en 2016, un peu moins de 6 % des régimes visés par des poursuites avaient moins d'un milliard de dollars d'actifs. Même des régimes dont l'actif est inférieur à 50 millions de dollars ont été visés par des poursuites!

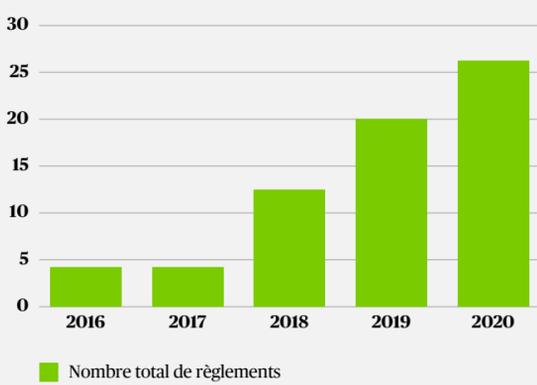
## Ces poursuites entraînent des coûts de défense élevés, qui atteignent souvent des millions de dollars.

Ces poursuites entraînent des coûts élevés, même lorsqu'un défendeur obtient un rejet anticipé. Le total des frais de défense peut grimper jusque dans la basse fourchette des sept chiffres avant même la prise d'une décision définitive concernant le rejet. Malheureusement, dans les cas où le litige se poursuit malgré une motion en vue d'obtenir un rejet anticipé, les coûts de la défense peuvent augmenter de façon fulgurante, atteignant souvent plusieurs millions de dollars.

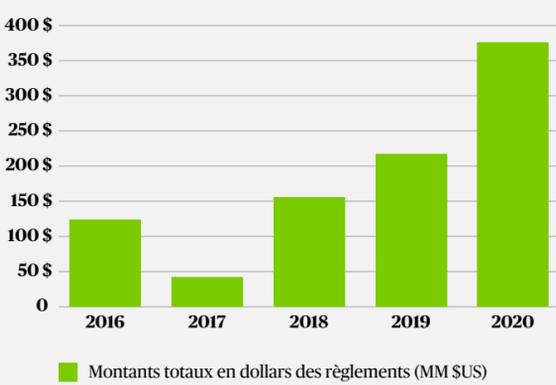
## Les règlements continuent de s'accroître.

L'augmentation significative du nombre de réclamations déposées a entraîné une hausse notable du nombre annuel total de règlements et du montant annuel total de règlements versés. Les chiffres ont plus que quadruplé entre 2017 et 2020.

Nombre annuel total de règlements



Montant annuel total des règlements

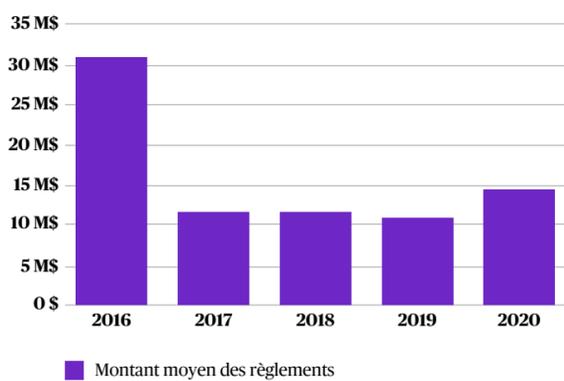


En 2020, plus de 25 cas d'honoraires excessifs ont été réglés, alors qu'il y a eu moins de 5 règlements en 2016 et 2017.



Un peu moins d'un milliard de dollars en règlements ont été déboursés entre 2016 et 2020!

Moyenne des règlements



## La moyenne des règlements est en hausse

Selon les données accessibles au public, les tendances de règlements continue d'évoluer, passant de moins d'un million de dollars à bien plus de 55 millions de dollars entre 2016 et 2020. Le montant moyen des indemnités continue de grimper. Le règlement moyen pour cause d'honoraires excessifs s'est élevé à environ 14,5 millions de dollars en 2020, ce qui est 3 millions de dollars de plus que la moyenne des indemnités déboursées au cours de chacune des trois années précédentes.

## Que faire?

En plus de suivre des processus prudents et de faire appel à des experts chevronnés, les entreprises qui offrent des régimes de retraite devraient souscrire une assurance responsabilité fiduciaire adéquate auprès d'un assureur expérimenté et digne de confiance, comme Chubb.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les solutions d'assurance responsabilité civile des fiduciaires de Chubb, visitez le site <https://www.chubb.com/ca-fr/business-insurance/fiduciary-liability.html>

Les données contenues dans ce rapport reflètent les réclamations en matière d'honoraires excessifs déposées contre les promoteurs de régimes et leurs fiduciaires internes (c'est-à-dire les parties qui bénéficient ordinairement d'une assurance responsabilité civile fiduciaire). Elles ne comprennent pas les réclamations pour honoraires excessifs visant uniquement les fournisseurs de services de régimes, tels que les administrateurs de registres et les gestionnaires de placements. Ces données reflètent tous les efforts que Chubb a déployés en vue de surveiller cette situation, qui affecte l'ensemble des secteurs. Toutefois, Chubb ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie quant à l'exhaustivité de ces données.

Chubb est le nom commercial utilisé pour désigner les filiales de Chubb Limited qui fournissent de l'assurance et des services connexes. Pour consulter la liste de ces filiales, visitez notre site Internet à [www.chubb.com/ca-fr](http://www.chubb.com/ca-fr). Au Canada, Chubb exerce ses activités par l'intermédiaire de Chubb du Canada Compagnie d'Assurance, et de Chubb du Canada Compagnie d'Assurance Vie. Les produits ne sont pas nécessairement offerts dans toutes les provinces ou tous les territoires du Canada. Aux États-Unis, l'assurance est souscrite par ACE American Insurance Company et les filiales de souscription de Chubb basées aux États-Unis. Le présent document ne contient qu'un aperçu des produits. La garantie réelle est régie par le libellé du contrat d'assurance souscrit. Chubb est le plus important groupe d'assurance IARD coté en bourse du monde. Présente dans 54 pays, Chubb offre des assurances de biens et de dommages aux particuliers et aux entreprises, des assurances accident et maladies complémentaires pour les particuliers, ainsi que de la réassurance et de l'assurance vie à une grande variété de clients. Chubb Limited, la société mère de Chubb, est cotée à la bourse de New York (NYSE: CB) et fait partie du S&P 500. (Éd. 08/21)